

Séance du 05 juin 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 30 mai 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mme Brau-Boirie, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Langlois à M. Esmieu ; M. Pocq à Mme Candillier ; Mme Meyzenc à Mme Durruty ; M. Uhaldeborde à M. Murat ; Mme Capdevielle à Mme Aragon ; M. Etcheto à M. Bergé.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Organisation de la manifestation « Vivre en musique » (30 mai-6 juin 2014) – Convention de partenariat avec l'Académie internationale de musique Maurice Ravel.

Le musée Bonnat-Helleu propose, en association avec l'Académie internationale de musique Maurice Ravel de Saint-Jean-de-Luz, une découverte de la musique classique à l'intention des habitants du quartier des Hauts de Bayonne, dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

Cette manifestation, organisée du vendredi 30 mai au vendredi 6 juin 2014 et intitulée « Vivre en musique », associe dans son programme, des ateliers de médiation (interventions en milieu scolaire et dans des lieux de vie du quartier), une présentation d'instruments de musique, et un concert gratuit donné à l'église Sainte-Croix le vendredi 6 juin.

Les opérations de médiation musicale sont assurées par des musiciens professionnels, dans différents lieux du quartier, dont l'Artotekafé. Des reproductions d'œuvres du musée Bonnat-Helleu sur le thème de la musique sont par ailleurs visibles sur l'espace public. Le concert du 6 juin est donné par Mesdames Olivia Gay, violoncelliste, et Elodie Soulard, accordéoniste. Les habitants des Hauts de Bayonne sont invités à assister à la répétition générale qui précèdera le concert et à échanger avec les musiciennes à cette occasion.

Afin de mener à bien cette opération, la Ville de Bayonne prend en charge l'ensemble des frais relatifs à l'événement : la communication, la rémunération des intervenants (musiciens, médiateurs), ainsi que les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de Mesdames Olivia Gay et Elodie Soulard entre le 2 et le 7 juin, sur présentation de justificatifs.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention qui précise les obligations de chaque partenaire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec l'Académie internationale de musique Maurice Ravel.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.